

# DOCUMENT D'OBJECTIFS 2011-2016

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

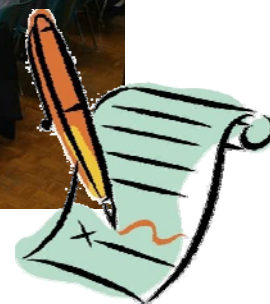


## Haute vallée de la Vienne Natura 2000 « FR 7401148 »



### Bilan de l'animation du site du 21/03/2014 au 20/03/2015

Convention Osiris n°32314D01900003



Réalisé avec le soutien de :



Une autre vie s'invente ici

## Table des matières

1.	Préambule.....	3
1.1.	Le Docob et le site Natura 2000.....	3
1.2.	L'animation du site en 2014.....	3
1.3.	Rappel des enjeux et objectifs du Docob.....	5
1.4.	Missions de la structure animatrice.....	5
2.	Gestion des habitats et espèces.....	6
2.1.	Animation des contrats Natura 2000.....	6
2.1.1.	Présentation des contrats Natura 2000 « ni ni » signés.....	6
2.1.2.	Présentation des contrats Natura 2000 « forestiers » signés.....	20
2.2.	Animation des MAET.....	24
2.3.	Coordination du PAEC porté par le PNR de Millevaches.....	25
2.4.	Animation de la charte Natura 2000.....	26
2.5.	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers.....	26
2.6.	Animation foncière.....	27
3.	Poursuite du projet d'extension du site.....	27
4.	Évaluation des incidences des projets.....	28
5.	Suivis scientifiques et techniques.....	28
6.	Information, communication, sensibilisation.....	29
6.1.	Création / mise à jour d'outils de communication, media.....	29
6.1.	Création du site internet dédié.....	32
6.2.	Prises de contacts avec des partenaires potentiels.....	32
6.3.	Organisations de réunions d'information ou de manifestations.....	33
6.4.	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire.....	33
6.5.	Communication / Animation auprès des scolaires.....	33
6.6.	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	33
7.	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site.....	34
8.	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.....	34
8.1.	Organisation de la gouvernance du site.....	34
8.1.1.	Gestion administrative et financière.....	34
8.1.2.	Organisation de réunion(s) du comité de pilotage.....	34
8.1.3.	Animation de groupes de travail.....	35
8.1.4.	Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat.....	35
8.1.5.	Intégration SUDOCO.....	35
8.1.6.	Complément et mise à jour du DOCOB.....	35
8.1.7.	Elaboration de la charte.....	35
8.1.8.	Suivi et intégration SIG.....	36
9.	Synthèse.....	37

# 1. Préambule

## 1.1. Le Docob et le site Natura 2000

Désignée Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive européenne « Habitats, faune, flore », par arrêté ministériel du 13 avril 2007, la haute vallée de la Vienne est aujourd'hui reconnue comme un écosystème d'intérêt majeur de par les milieux et les espèces que l'on y rencontre.

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin assure la Présidence du Comité de pilotage en application de la Loi de Développement des Territoires Ruraux, depuis le 7 octobre 2008, ainsi que l'élaboration du Document d'objectifs. Ce travail d'élaboration a été réalisé en partenariat avec le Syndicat Mixte de Monts et Barrages, afin de mutualiser les compétences sur les milieux terrestres et aquatiques.

Après deux ans de travail, le Document d'objectifs, équivalent d'un plan de gestion à grande échelle a été validé lors du Comité de Pilotage du 7 décembre 2010.

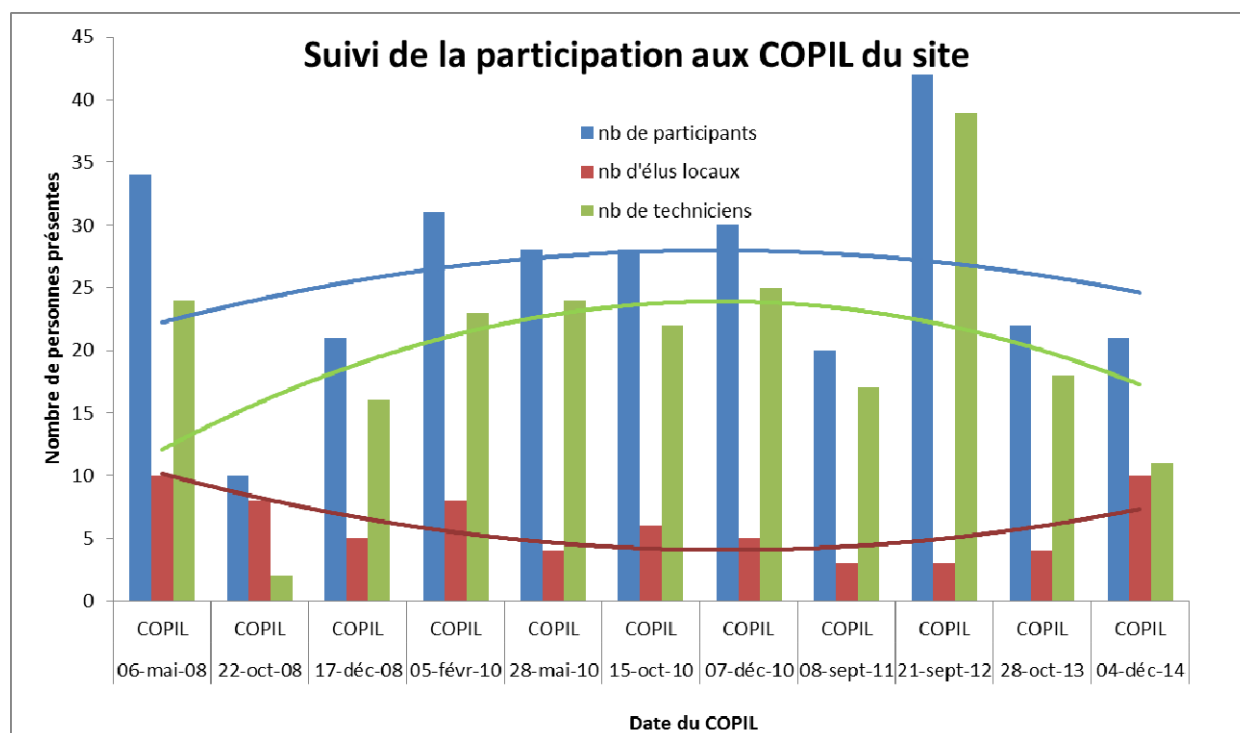
Il devrait permettre d'apporter des moyens techniques et financiers aux acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, propriétaires terriens...) afin de préserver et restaurer les milieux d'intérêt communautaire (tourbières, landes, forêts de pente, cours d'eau...) et les espèces emblématiques qu'ils hébergent.

Ce site de 1318 hectares est composé à plus de 37 % d'habitats d'intérêt communautaire. On y a répertorié 13 habitats d'intérêt communautaire dont 5 prioritaires. De plus, 19 espèces d'intérêt communautaire sont présentes sur le site, dont la Moule perlière, espèce emblématique fortement indicatrice de la qualité du milieu.

## 1.2. L'animation du site en 2014

Le programme d'actions du DOCOB prévoit un temps d'animation de 1,4 Equivalent Temps Plein (ETP) auquel vient s'ajouter 0,5 ETP de temps de travail d'un stagiaire.

Ce temps d'animation « idéal », devant permettre de répondre aux objectifs fixés, est adapté annuellement en fonction du personnel disponible au sein de la structure animatrice et des crédits disponibles.



Le graphique ci-dessus, montre une participation élevée à ce Comité de Pilotage (en moyenne 27 participants présents) et en légère augmentation depuis 2008. Le nombre moyen d'élus locaux présents est de 6 par réunion du COPIL, mais après une phase de diminution de la participation, celle-ci semble repartir à la hausse.

Au cours des multiples rencontres (groupes de travail, montage de MAET, rendez-vous individuels...) réalisées depuis 2010, un certain nombre d'acteurs locaux ont montré leur intérêt pour la démarche et sont dans l'attente du déploiement des outils Natura 2000 (Charte, Contrats, MAET...).

Dans ce cadre, nous avons proposé pour 2014 le déploiement d'un temps partiel (85% annualisé) pour poursuivre de manière dynamique l'animation de ce site présenté ci-dessous.

**Début 2014, l'administration a validé une convention d'animation sur 12 mois, du 21 mars 2014 au 20 mars 2015.**

**Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin présente donc dans ce document son bilan de l'animation du site, en conformité avec le programme d'actions développé dans le DOCOB.**

### 1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob

<b>Enjeu A : conservation et restauration des habitats d'espèces, habitats et espèces d'intérêt communautaire</b>	
<b>A1</b>	Conserver et restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire
<b>A2</b>	Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire à vocation pastorale
<b>A3</b>	Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire forestiers
<b>A4</b>	Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire aquatiques
<b>A5</b>	Conserver et restaurer les populations d'espèces d'intérêt communautaire
<b>A6</b>	Maintenir et développer de bonnes pratiques de gestion répondant aux objectifs Natura 2000
<b>A7</b>	Maintenir et développer les corridors écologiques
<b>A8</b>	Prévenir les atteintes aux habitats et aux espèces
<b>A9</b>	Former des étudiants à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire
<b>Enjeu B : intégration sociétale de la démarche natura 2000</b>	
<b>B1</b>	Participer au développement local
<b>B2</b>	Concertation et implication des acteurs socio-économiques dans les thématiques de gestion du site
<b>B3</b>	Développer des outils de communication en lien avec le site Natura 2000
<b>B4</b>	Sensibilisation et éducation à l'environnement auprès du public
<b>Enjeu C : amélioration de la connaissance naturaliste sur le site</b>	
<b>C1</b>	Comprendre et mesurer l'action d'animation d'un site natura 2000
<b>C2</b>	Etudier les pratiques locales pour une meilleure adaptation des choix de gestion
<b>C3</b>	Améliorer la connaissance de la biodiversité
<b>C4</b>	Améliorer la connaissance socio-économique du site

### 1.4. Missions de la structure animatrice

Le PNR de Millevaches en Limousin, en tant que structure porteuse du DOCOB et animant ce dernier a pour missions :

- L'organisation de la gouvernance,
- La promotion des contrats et la sensibilisation des propriétaires et acteurs divers,
- La concertation et la mise en cohérence des porteurs de projets et acteurs du territoire,
- La conservation et la restauration des habitats, espèces, et habitats d'espèces de la Directive présents sur le site.

## **2. Gestion des habitats et espèces**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **96 journées hommes**

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **55 journées hommes**

L'animation des contrats natura 2000 en 2014 a fortement été impactée par l'impossibilité de déposer des contrats natura 2000 aux services instructeurs. Cependant, nous avons maintenu une pression d'animation afin de pouvoir proposer des projets dès que la possibilité sera à nouveau ouverte.

Nous souhaitons de fait transférer une partie du temps d'animation prévisionnel de ces contrats (41 jours sur les 96), sur l'animation du Projet Agro Environnemental Climatique, dont le chargé de mission dédié à ce site a pris la charge pour le PNR (Cf. partie 2.3).

### **2.1. Animation des contrats Natura 2000**

#### **2.1.1. Présentation des contrats Natura 2000 « ni ni » signés**

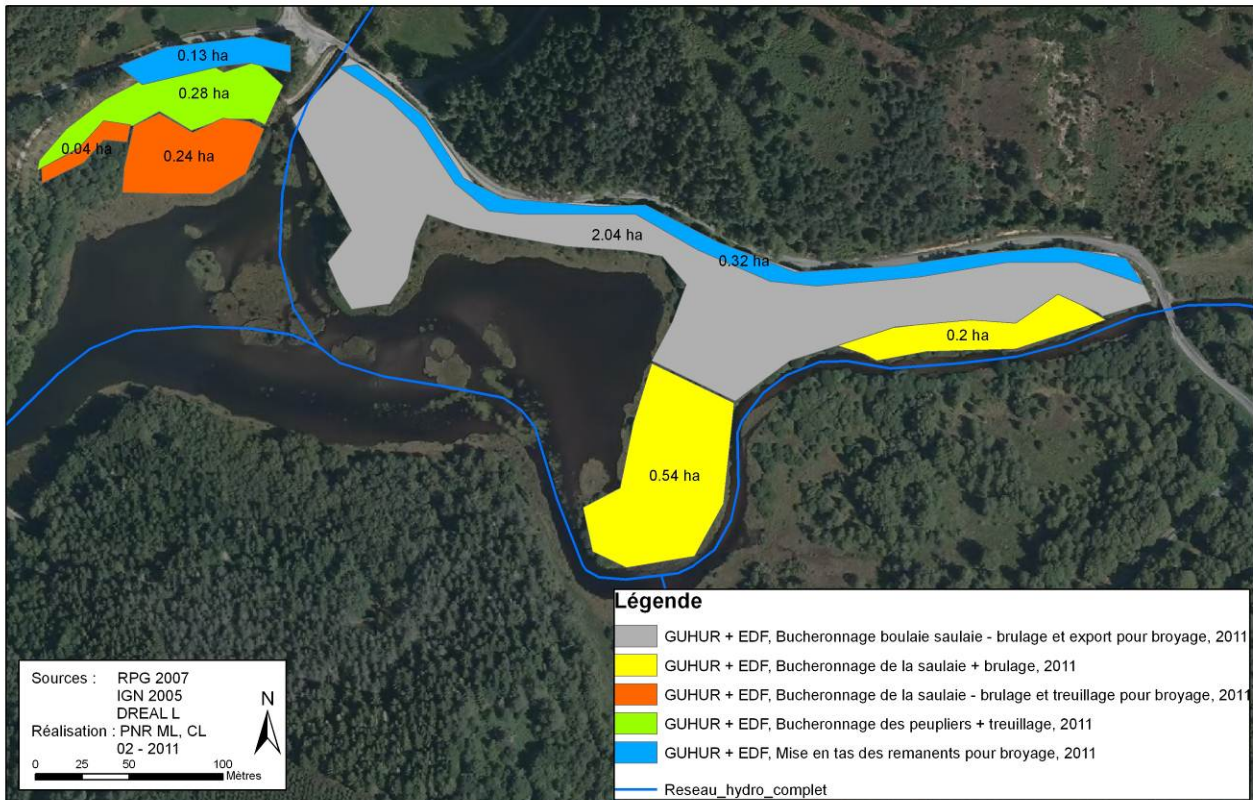
**Contrat n° 1 : restauration d'une mosaïque de landes tourbeuses sur Peyrelevade (19)**

Code OSIRIS : 32311D019000013

Année d'engagement : 2011-2016 (5 ans)

Maître d'ouvrage : EDF

Coût global : 27 660 €(soit 5 530 €à l'hectare)



Ce contrat a pris fin au 31 décembre 2014. La partie entretien par pâturage sera probablement reconduite sous une forme à définir (contrat natura 2000, autre outil...).

## Contrat n° 2 : entretien d'une mosaïque de landes tourbeuses sur Peyrelevade (19)

Code OSIRIS : 32311D019000017

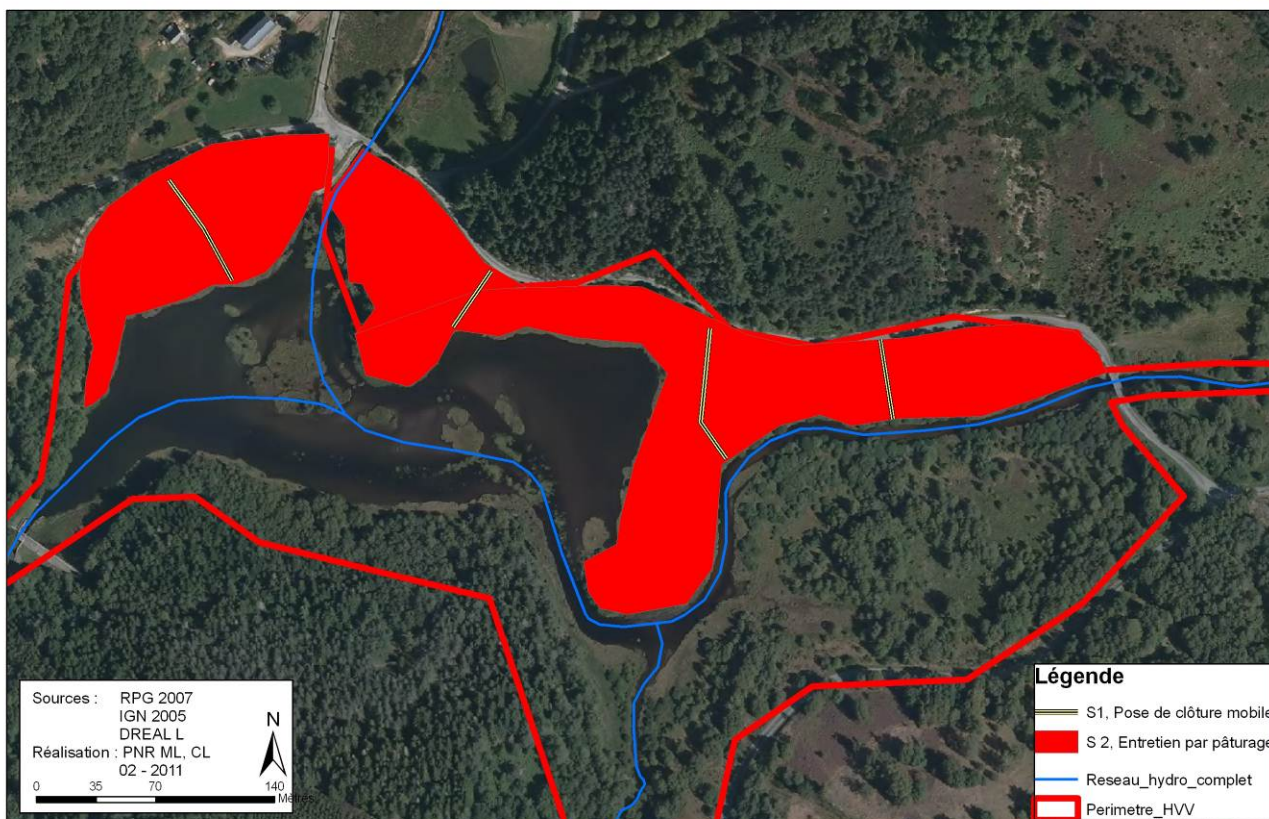
Année d'engagement : 2011-2016 (5 ans)

Maître d'ouvrage : Morgan GUHUR

Coût global : 5 858,79 €(soit 1 173 €à l'hectare)



Contrat Natura 2000 non agricole non forestier - Site natura 2000 haute vallée de la Vienne  
Localisation des actions contractuelles



### Suivi scientifique des contrats natura 2000 (1 et 2) :

Sur ces contrats natura 2000, nous avons réalisé un suivi scientifique sur l'étude de l'évolution floristique en lien avec un pâturage caprin.

Les chargements de pâturage mis en œuvre sur les parcelles sont présentés ci-dessous.

bilan chargement 2012					
	nb bêtes	UGB	nb de journée	Chargement moyen annuel	Chargement instantané
nb chèvres	39	0,33	30	0,26	12,87
nb chevaux	1	1,5	30	0,03	1,5
nb poney	1	0,8	30	0,02	0,8
Chargement moyen annuel global 2012				0,31	3,7925



bilan chargement 2013					
	nb bêtes	UGB	nb de journée	Chargement moyen annuel	Chargement instantané
nb chèvres	39	0,33	28	0,25	12,87
nb chevaux	1	1,5	28	0,03	1,5
nb poney	1	0,8	28	0,02	0,8
Chargement moyen annuel global 2013				0,29	3,79

bilan chargement 2014					
	nb bêtes	UGB	nb de journée	Chargement moyen annuel	Chargement instantané
nb chèvres	39	0,33	35	0,31	12,87
nb chevaux	1	1,5	35	0,04	1,5
nb poney	1	0,8	35	0,02	0,8
Chargement moyen annuel global 2014				0,36	3,79

### *Suivi de l'évolution floristique des milieux*

La zone d'étude est une mosaïque de zones humides tourbeuses qui avait été cartographiée en 2006 par le CBN MC (15 ha de cartographie, et 15 relevés phytosociologiques).

Le site se situe à Servières (Commune de Peyrelevade, 19) et représente 15 ha dans son ensemble (5 ha ayant fait l'objet de travaux, 5 ha sont en projet de travaux, et 5 ha sont en eaux libres).

Ce site a été choisi afin d'étudier l'évolution de la végétation via la phytosociologie car il a bénéficié de travaux de restauration de milieux (par : bûcheronnage, export des rémanents, création de mares, pose de clôtures) dans le cadre d'un contrat Natura 2000 non agricole et non forestier durant l'hiver 2011- 2012. L'objectif de ces travaux est de récupérer progressivement des habitats de la Directive (landes humides, tourbières, pelouses) en bon état de conservation.

Depuis, le site est entretenu par pâturage caprin et équin et les pratiques sont enregistrées annuellement.



*Vue aérienne du lac de Servières (Source : orthophoto IGN 2009 et 2012) avant (en haut) et après travaux (en bas).*

Dans cette étude, les relevés effectués par le CBN MC en 2006 ont été actualisés en 2014 avec Erwan Hennequin, du Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin (CEN Limousin).

En comparant les relevés phytosociologiques de 2006 et de 2014, nous essayerons de mesurer l'effet des travaux et du pâturage sur la diversité végétale ainsi que l'évolution des habitats naturels

au regard de la Directive. C'est également l'occasion de fournir un retour d'expérience pour le CEN Limousin car la gestion de zones humides par pâturage caprin est peu courante en Limousin.

Le but de cette étude est de mesurer, à l'aide des relevés phytosociologiques et de l'évolution constatée de la végétation, l'effet des travaux de restauration et du pâturage caprin sur les habitats naturels.

### Effet sur la flore et les végétations

Les travaux engagés autour du lac de Servières ont nécessité un engagement financier de 33 460 €. Cet investissement a permis de réaliser des travaux de création de mares et de réouverture des milieux par bucheronnage, débardage à cheval et broyage des rémanents (dont une partie a été donnée à 4 familles locales). Afin d'entretenir ces nouveaux milieux ouverts, le Parc a fait appel à une famille possédant un cheptel de chèvres. Pour cela, il a été nécessaire de poser une clôture fixe et d'acquérir des filets mobiles. Enfin, 3 panneaux d'information sur la faune, la flore et la gestion patrimoniale de ce site ont été posés. Ces travaux ont été intégralement financés par un Contrat Natura 2000 (50 % Etat, 50 % Europe via le FEADER) porté en maîtrise d'ouvrage par EDF. La *Figure 9* illustre, par vue aérienne, la zone d'étude avant et après travaux.

Depuis début 2012, environ 30 journées par an sont consacrées à l'entretien par pâturage du site de Servières. Ce sont 39 chèvres, un cheval de trait et un poney qui assurent cet entretien. Le parc de 4,5 hectares est découpé en 3 sous-parcs de 1 à 2 ha chacun.

Pour gérer au mieux l'entretien par pâturage, il faut calculer le chargement.

Ce chargement est mesuré en fonction de l'Unité de Gros Bétail (UGB, unité qui permet de comparer les besoins alimentaires entre animaux) et se rapporte à l'hectare. Le chargement illustre la pression de pâturage qu'imposent les animaux aux milieux.

On parle de chargement instantané lorsqu'il est calculé à la journée, et de chargement moyen lorsqu'il est calculé à l'année.

Le chargement annuel moyen par an (*Tableau 3*) est de 0.30 UGB/Ha/an (0.31 en 2012 et 0.29 en 2013) alors que le chargement instantané est de 3.79 UGB/Ha/Jour.

D'après *Le monde des tourbières et des marais* (Manneville *et al.*, 2006) la charge optimale se situe entre 0.2 et 0.5 UGB par Ha et par an. Le chargement moyen actuel paraît donc optimal. Cependant, le chargement instantané est sans doute un peu élevé mais correspond aussi à une phase de restauration du milieu.

9 relevés phytosociologiques ont été faits en 2014 et comparés à 6 relevés effectués en 2006 (*Annexe VI*) (*Figure 9*).

**Comparaison du relevé « 340947 » (2006, Magnocariçaie envahit par des Saules) et du relevé « 2-4\_R64 » (2014, Magnocariçaie) :** la richesse spécifique est passée de 15 à 22 espèces. La majorité des espèces apparues sont caractéristiques des milieux tourbeux tel que *Carex curta*, *Viola palustris*, *Carex echinata*... tout comme la plupart des espèces qui se sont maintenues. Il est important de constater dans ce relevé, l'apparition de la *Drosera rotundifolia* espèce protégée sur le tout le territoire métropolitain.

**Comparaison du relevé « 341920 » (2006, Bas-marais oligo-mésotrophe et fourré de Saules) et du relevé « 2-4\_R58 » (2014, Bas-marais) et « 2-4\_R59 » (2014, Gouille) :** ici le milieu a été ouvert et une gouille a été créée. La richesse spécifique passe de 14 espèces en 2006 à 39 espèces (prenant en compte les deux relevés 2014 cumulés). Il est à noter l'apparition et le maintien d'espèces de milieux humides tourbeux comme divers *Carex*, *Agrostis canina*, *Viola palustris*, *Sphagnum sp*, et de milieux prairiaux méso-hygrophiles (*Carex ovalis*, *Ranunculus repens*...). La gouille permet une augmentation de la diversité floristique non négligeable avec l'apparition, notamment, d'espèce d'herbier aquatique (*Potamogeton natens*, *Utricularia australis*).

Le relevé « 341924 » de 2006 a été effectué dans un fourré de Saules, qui aujourd'hui est scindé en deux. Une première partie a été ouverte par bucheronnage et la deuxième n'a pas été modifiée. C'est pourquoi deux relevés ont été faits en 2014 et comparés un à un :

**Comparaison du relevé « 341924 » (2006, Fourré marécageux de Saules) et du relevé « 2-4\_R60 » (2014, milieu para-tourbeux ouvert) :** la richesse spécifique passe de 15 espèces en 2006 à 17 en 2014. Les espèces apparues sont typiques des milieux tourbeux humides comme *Agrostis canina*, *Carex rostrata*, *Veronica scutellata* tout comme les espèces qui se sont maintenues.

**Comparaison du relevé « 341924 » (2006, Fourré marécageux de Saules) et du relevé « 2-4\_R62 » (2014, Fourré marécageux de Saules) :** la richesse spécifique est passée de 15 à 21 espèces avec un couvert arbustif toujours aussi important de *Salix accuminata*. Les espèces de prairies hygrophiles (*Ranunculus repens*, *Cardamine pratensis*, *Poa trivialis*...) dominent la strate herbacée de ce milieu.

**Comparaison du relevé « 341998 » (2006, Magnocariçaie) et du relevé « 2-4\_R67 » (Magnocariçaie pâturée) :** la richesse spécifique passe de 13 espèces en 2006 à 19 espèces en 2014. Le cortège de *Carex* se retrouve en 2014, avec l'apparition de *Carex nigra* et de *Carex ovalis* mais toujours avec la dominance de *Carex rostrata*. La composition floristique des milieux

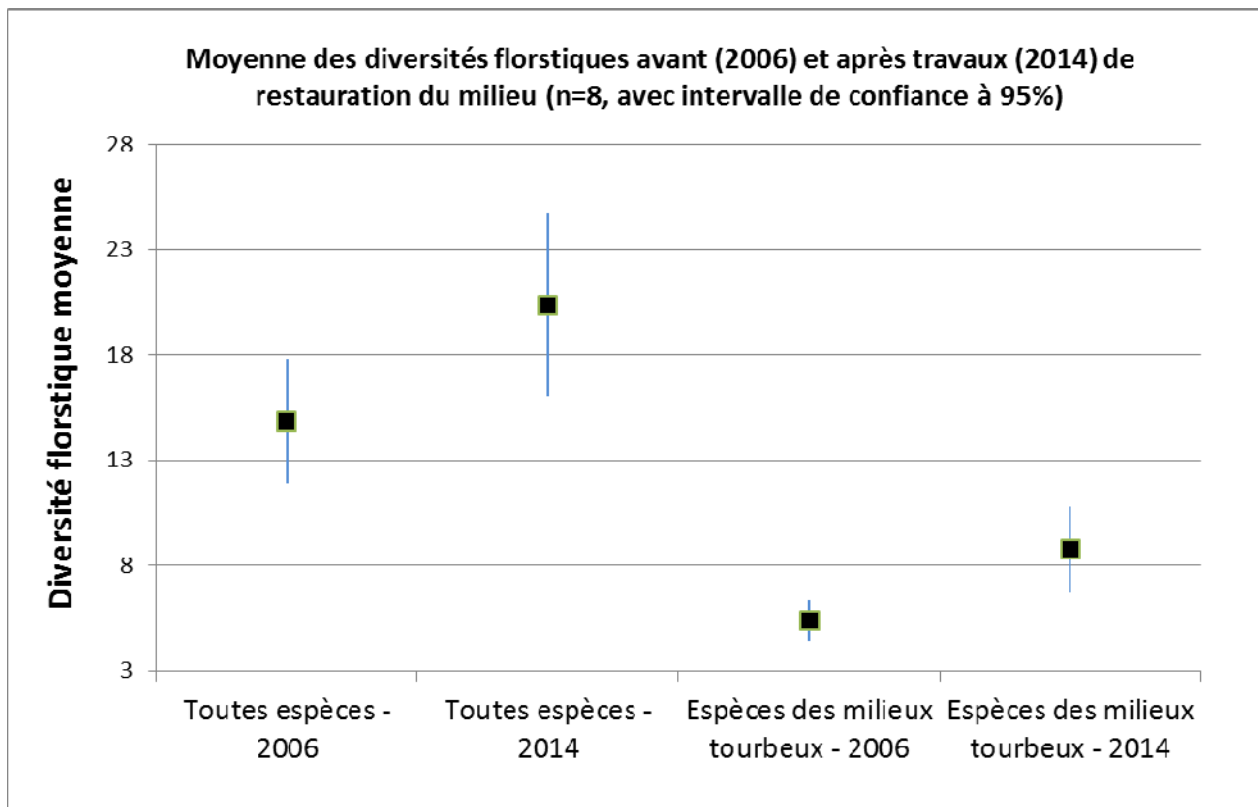
tourbeux humides est conservée entre 2006 et 2014 avec le renforcement d'autres espèces comme *Hydrocotyle vulgare*, *Veronica scutellata* et *Ranunculus flammula*.

**Comparaison du relevé « 341999 » (2006, Magnocariçaie) et du relevé « 2-4\_R68 » (2014, Magnocariçaie pâturée) :** la richesse spécifique passe de 19 espèces en 2006 à 22 espèces en 2014. La strate herbacée est partagée entre des espèces de milieux humides tourbeux (*Carex rostrata*, *Carex echinata*, *Succisa pratensis*...) et des espèces de prairies hygrophiles (*Juncus effusus*, *Myosotis scorpioides*, *Carex ovalis*...)

Le relevé « 340946 » de 2006 a été réalisé sur deux milieux différents (bas-marais et fourré de saules marécageux). En 2014, deux relevés ont été faits sur ces deux milieux et comparés avec le relevé de 2006.

**Comparaison du relevé « 340946 » (2006, Bas-marais et fourré marécageux de Saules) et du relevé 2-4\_R65 (2014, Fourré marécageux de Saules pâturé) :** la richesse spécifique passe de 22 espèces en 2006 à 10 espèces en 2014. Il est à noter la disparition en 2014 des espèces nitrophiles au profit d'espèces de milieux prairiaux humides.

**Comparaison du relevé « 340946 » (2006, Bas-marais et fourré marécageux de Saules) et du relevé 2-4\_R66 (Bas-marais pâturé) :** ici la richesse spécifique passe de 22 espèces en 2006 à 18 espèces en 2014. Comme précédemment, les espèces nitrophiles sont absentes, au profit d'espèces de milieux paratourbeux et de bas marais (*Carex rostrata*, *Potentilla palustris*, *Molinia caerulea*...).



### Conclusions :

En observant globalement la colonisation du cortège floristique des milieux ouverts analysés, il est important de remarquer que les espèces des milieux paratourbeux sont dominantes et suivies des espèces de prairies mésohygrophiles. Les milieux fermés semblent avoir gagné une plus grande richesse spécifique. Cela peut s'expliquer par la faible surface qu'ils occupent aujourd'hui. Ainsi l'effet lisière est plus important et la lumière, favorable à la colonisation de diverses herbacées, est plus forte.

L'objectif des travaux et du pâturage est de restaurer les zones humides tourbeuses qui étaient présentes autour du site de Servières et en mauvais état de conservation. En comparant les relevés de 2006 et de 2014, il est à noter que la flore des milieux ouverts tend vers des espèces de milieux tourbeux, de bas-marais et de prairies mésohygrophiles ce qui est très positif au regard de l'objectif visé par cette gestion qui est le bon état de conservation des milieux tourbeux. Rappelons également l'apparition d'une station d'espèce protégée, la Drosera à feuilles rondes.

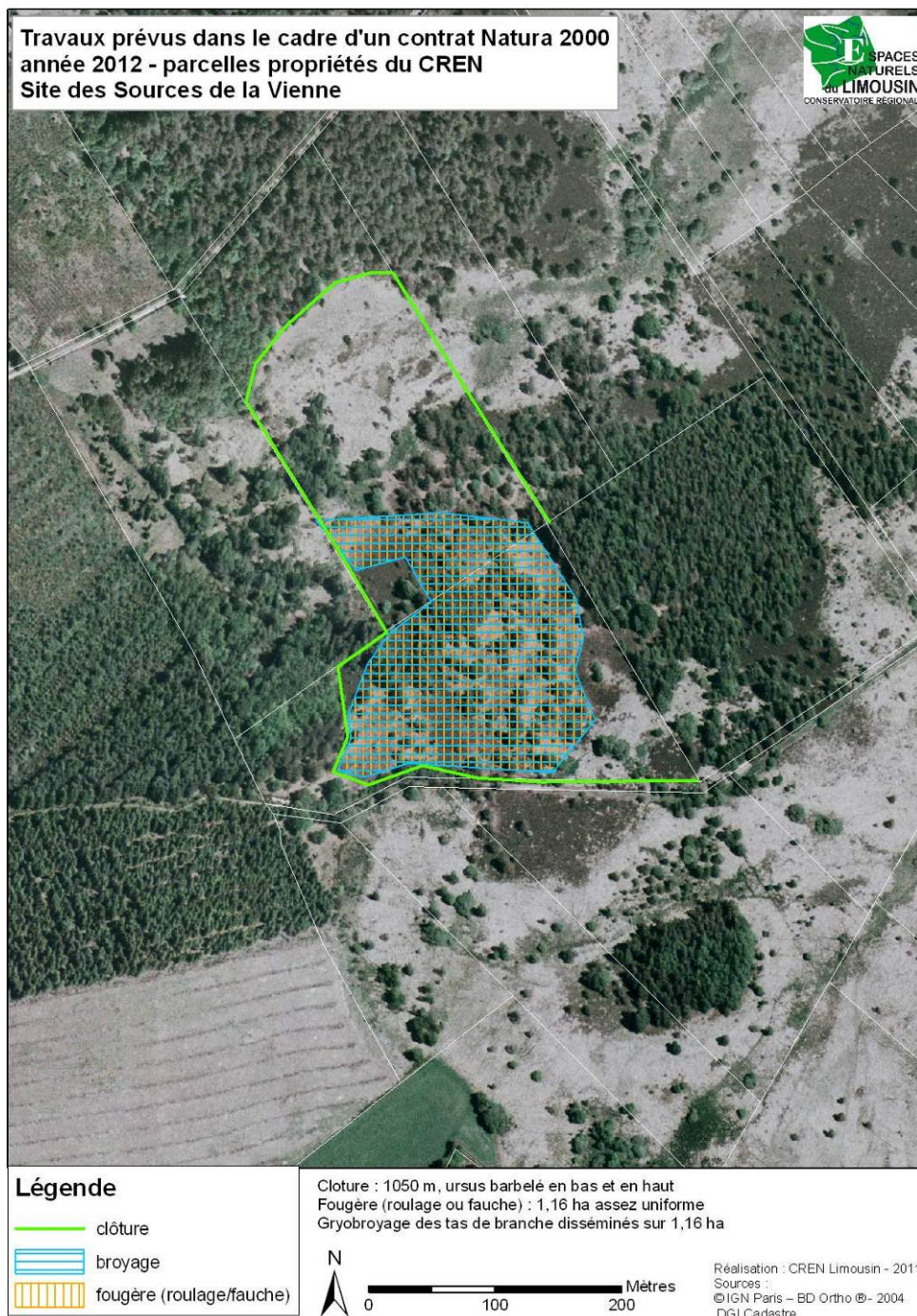
**Contrat n° 3 : restauration d'une lande sèche sur Peyrelevade (19)**

Code OSIRIS : 32312D019000007

Année d'engagement : 2012-2014 (2 ans)

Maître d'ouvrage : CEN Limousin

Coût global : 19 523,34 €(soit 3 904 €à l'hectare)



## Contrat n° 4 : restauration d'une lande sèche sur Peyrelevade

Code OSIRIS : 32312D019000008

Année d'engagement : 2013-2014 (5 ans)

Maître d'ouvrage : CEN Limousin

Coût global : 3 546,25 €(soit 2 727 €à l'hectare)



Contrat Natura 2000 non agricole non forestier - Site natura 2000 haute vallée de la Vienne  
Localisation du projet et des actions sur le contrat avec le CREN Limousin





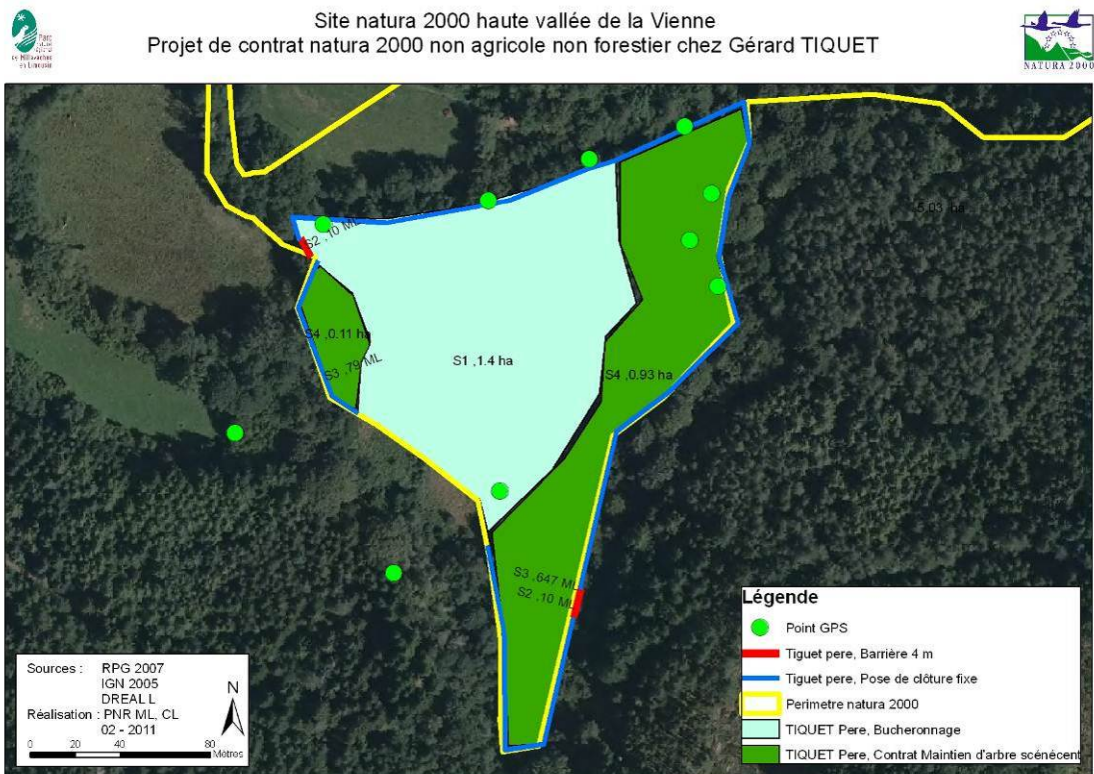
**Contrat n° 5 : restauration d'une lande humide et mégaphorbiaie sur Rempnat (87)**

Code OSIRIS : en attente d'instruction

Année d'engagement : 2014-2019 (5 ans)

Maître d'ouvrage : Gérard TIQUET

Coût global : 12 000 €(soit 4 444 €à l'hectare)



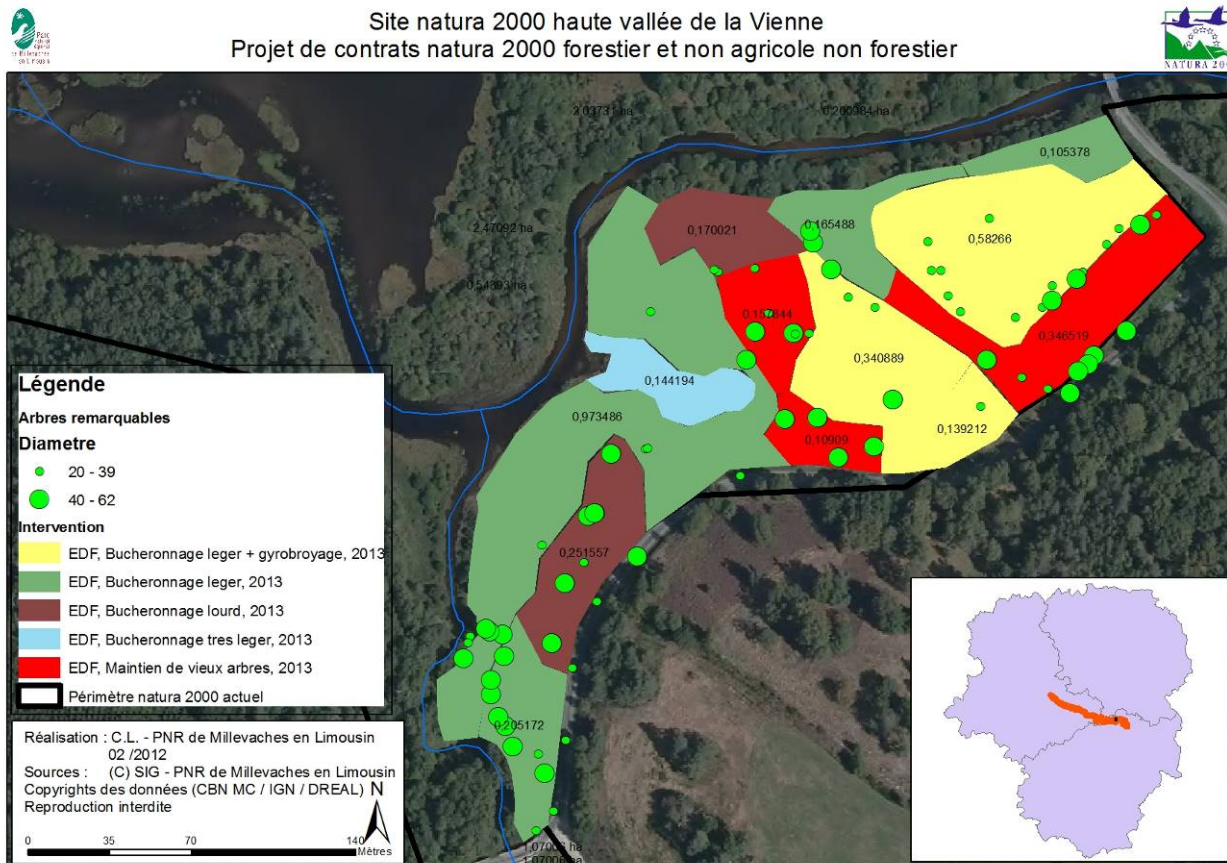
# Contrat n° 6 : restauration d'un complexe tourbeux à Servière - peyrelevade sur 5 ha (19)

Code OSIRIS : en attente d'instruction

Année d'engagement : 2014-2019 (5 ans)

Maître d'ouvrage : EDF délégation PNR

Coût global : 28 000 €(soit 5 600 €à l'hectare)



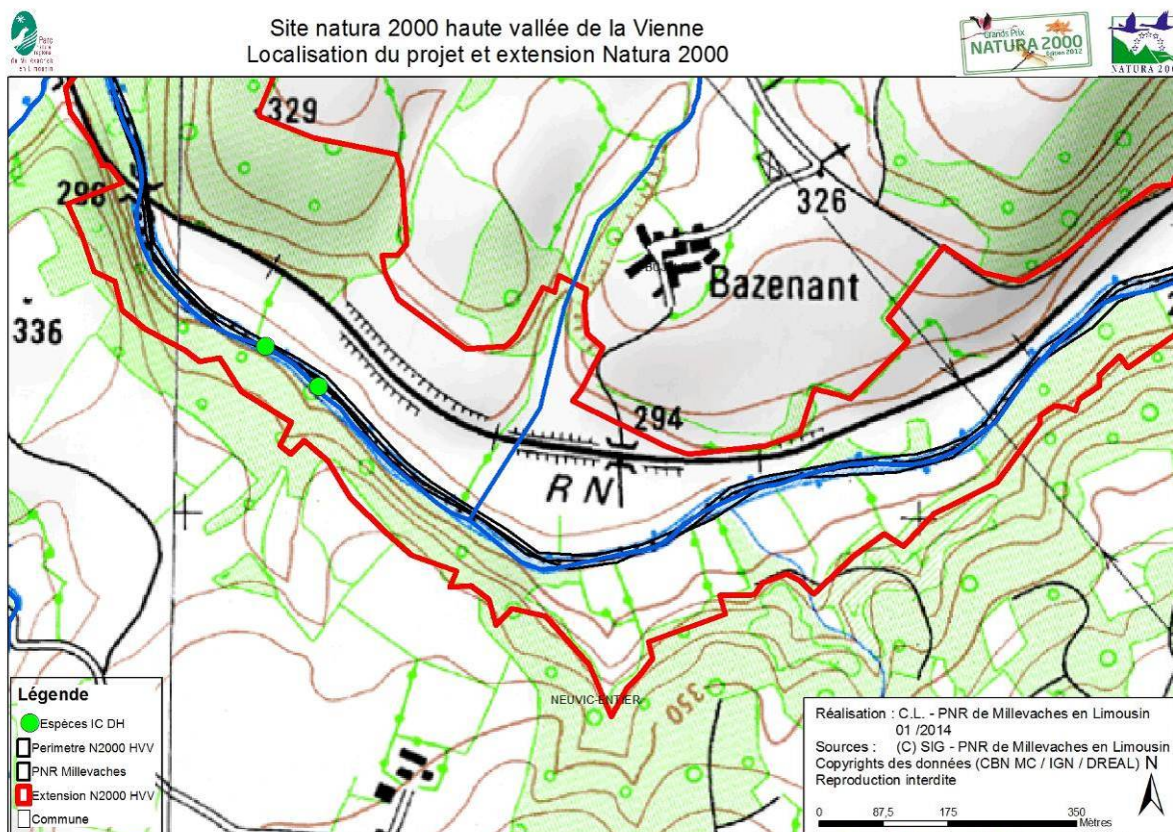
**Contrat n° 7 : restauration de la continuité écologique d'un cours d'eau à Bujaleuf en faveur du Chabot et de la Lamproie de Planer (87)**

Code OSIRIS : en attente d'instruction

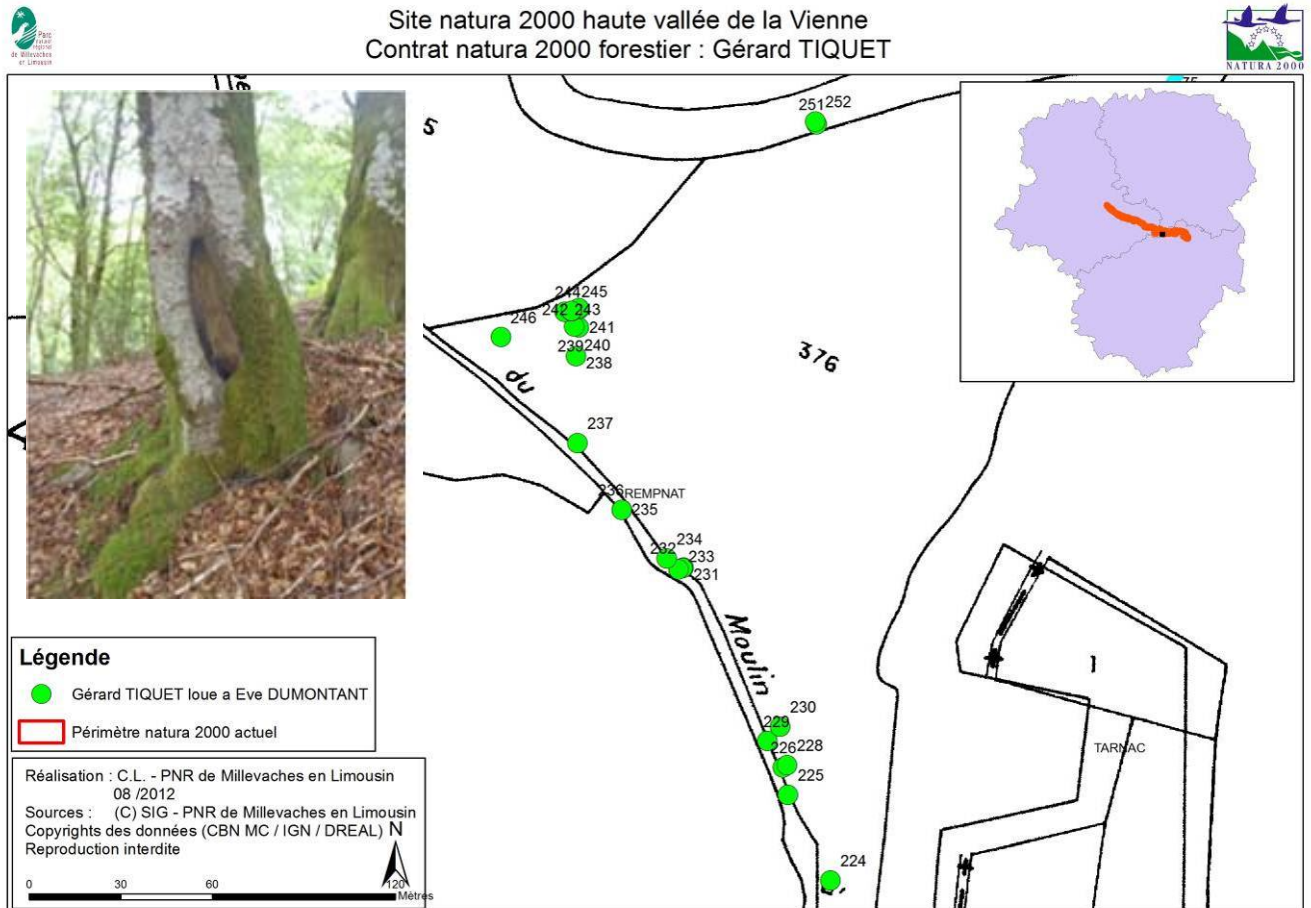
Année d'engagement : 2015-2020 (5 ans)

Maître d'ouvrage : FD AAPPMA 87

Coût global : en cours d'estimation



## 2.1.2. Présentation des contrats Natura 2000 « forestiers » signés



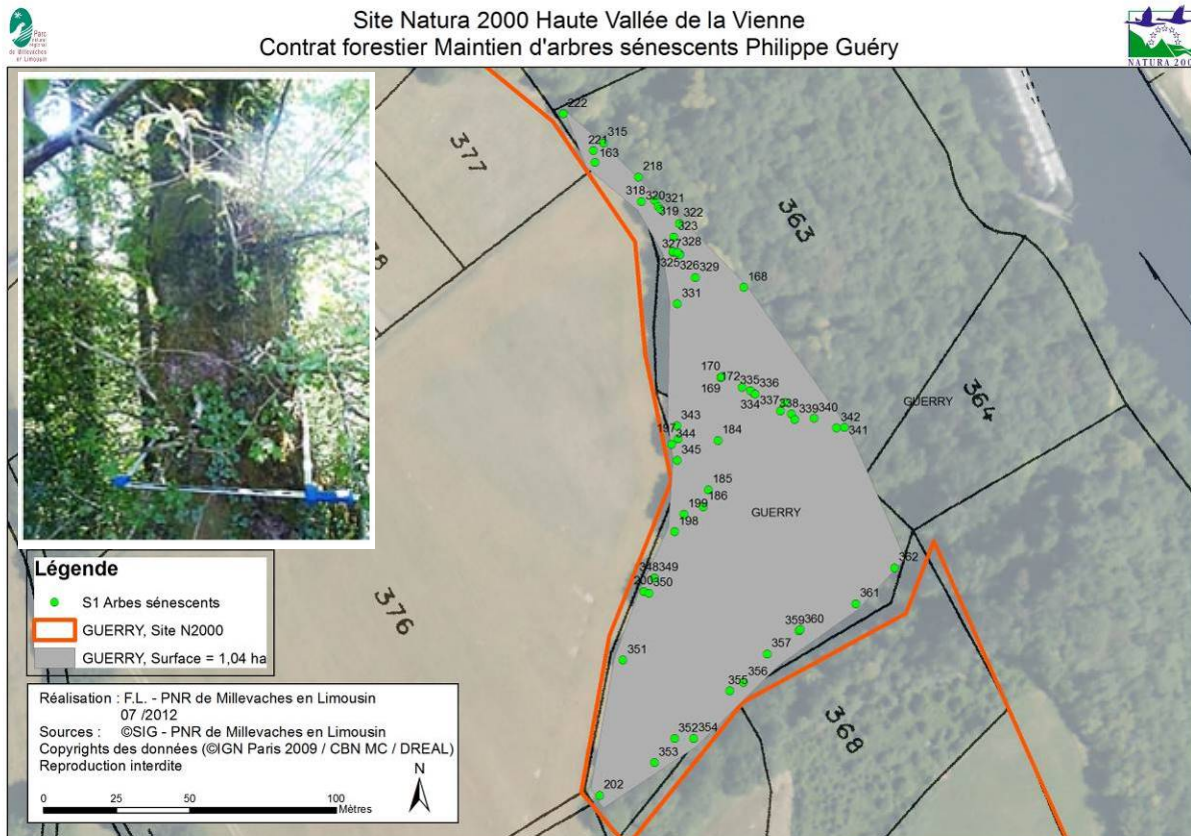
## Contrat n° 2 : maintien d'arbres sénescents sur Saint Léonard de Noblat (87)

Code OSIRIS : en cours de ré-instruction

Année d'engagement : 2014-2044 (30 ans)

Maître d'ouvrage : Philippe GUERRY

Coût global : 2 000 €(soit 2 000 €à l'hectare)



### Contrat n° 3 : maintien d'arbres sénescents sur Rempnat (87)

Code OSIRIS : en cours d'instruction

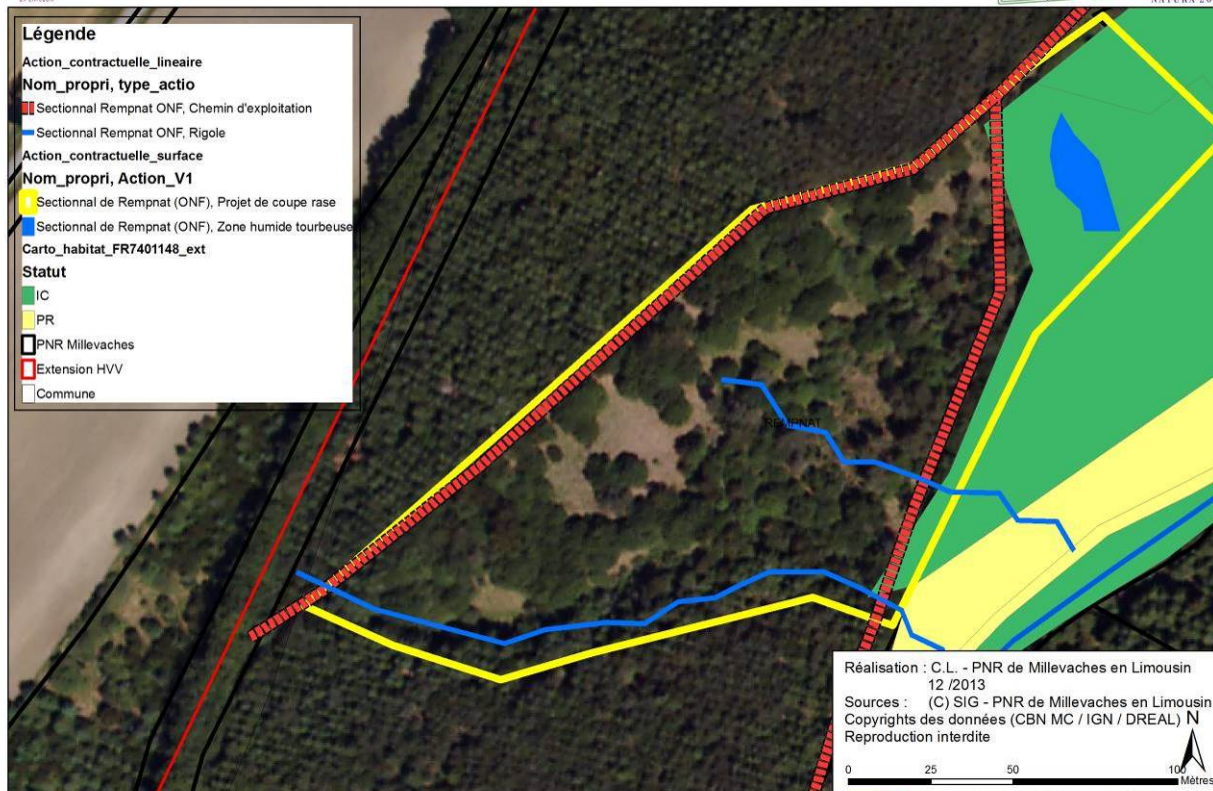
Année d'engagement : 2014-2044 (30 ans)

Maître d'ouvrage : Commune de Rempnat

Coût global : 3 500 €(soit 2 000 €à l'hectare)

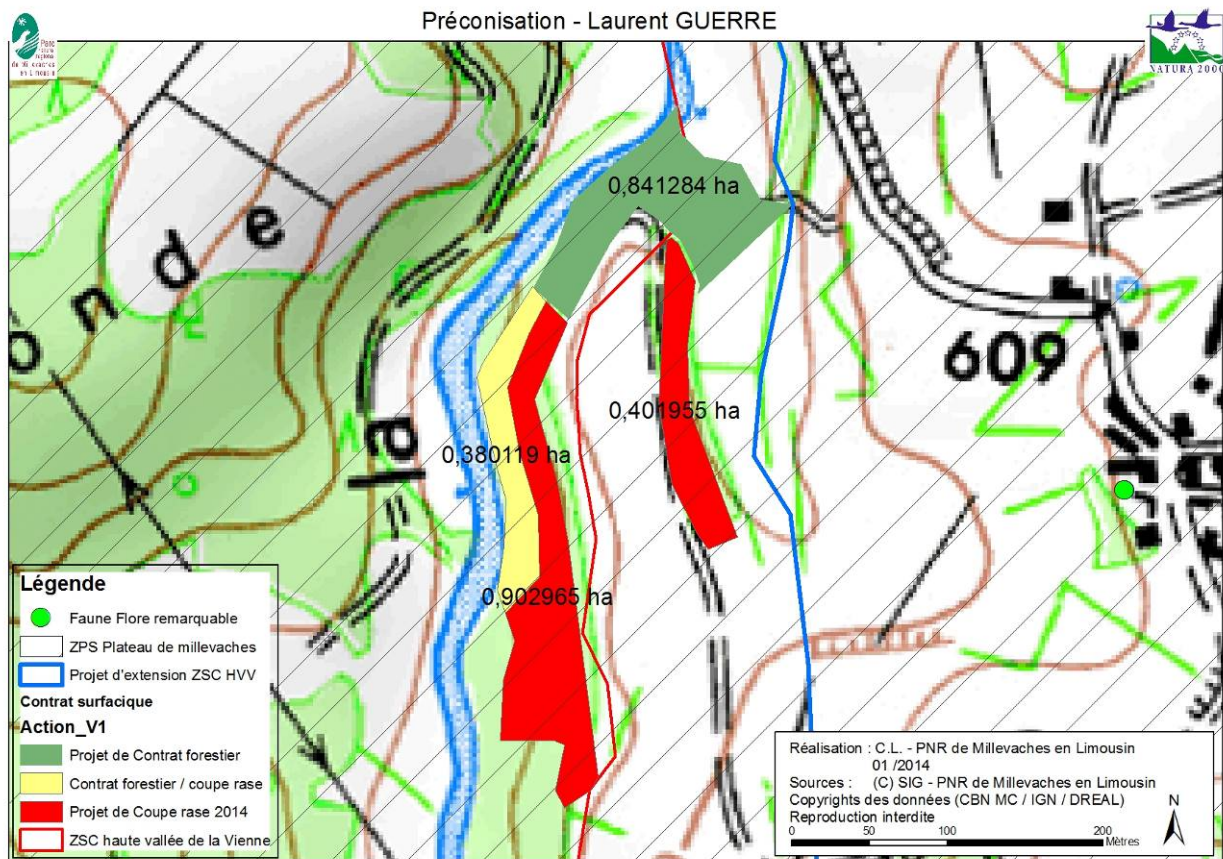


Site natura 2000 haute vallée de la Vienne  
Projet de contrat Natura 2000 - ONF - Rempnat



**Contrat n° 4 : maintien d'arbres sénescents sur Rempnat (87)**

Code OSIRIS : en cours d'instruction  
Année d'engagement : 2014-2044 (30 ans)  
Maître d'ouvrage : Laurent GUERRE  
Coût global : 2 000 €(soit 2 000 €à l'hectare)



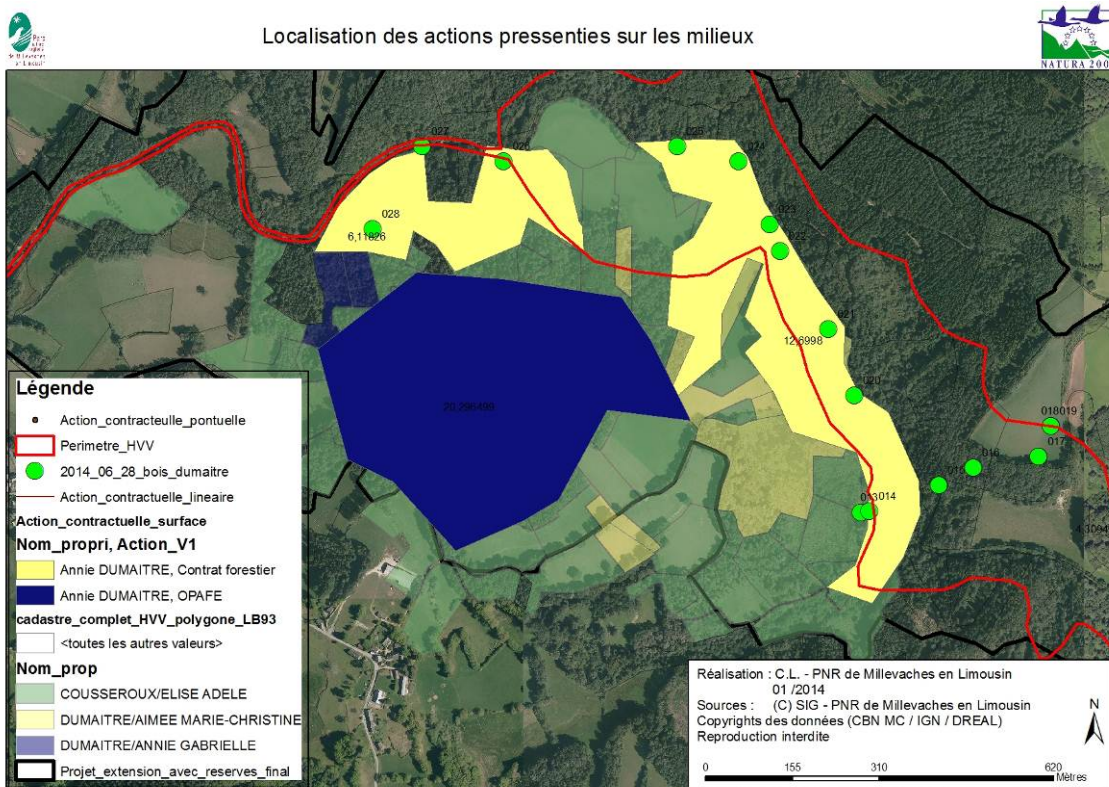
## Contrat n° 5 : maintien d'arbres sénescents et diversification d'un massif forestier sur Nedde (87)

Code OSIRIS : en cours d'instruction

Année d'engagement : 2015-2045 (30 ans)

Maître d'ouvrage : Annie DUMAITRE

Coût global : > 30 000 €



Ce contrat représente plus de 45 ha d'actions (contrat maintien de vieux arbres, diversification des peuplements avec l'OPAFE...).

### 2.2. Animation des MAET

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **3 journées hommes**

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **3 journées hommes**

Le site ayant été défini comme tout ou partie du bassin versant de la Vienne, entre ses sources à Millevaches (19) et Saint Léonard de Noblat (87), les deux enjeux majeurs de ce projet agro-environnemental sont :

- la restauration et l'entretien des habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaire (au titre de la Directive Habitat Faune Flore)
- la préservation des populations d'espèces d'intérêt communautaire et prioritaire (au titre de la Directive Habitat Faune Flore)

Il est en effet reconnu par la littérature scientifique que la préservation de ces habitats dépend des paramètres suivants :

- l'entretien de chaque habitat naturel (fauche, pression de pâturage),
- le taux de fertilisation sur chaque type d'habitat naturel.



En 2012, nous avons poursuivi le montage des contrats MAET avec les deux exploitants sur 25 hectares de SAU.

Concernant le bilan, nous avons finalisé la campagne de MAET 2010 – 2015 dès 2013, avec 168 hectares proposés à l'engagement, et 1716 mètres linéaires, de mesures haie / ripisylves, et rigoles.

Nous considérons que 100 % de la SAU contractualisable l'a été, les parcelles restantes étant soit trop petites (le site étant linéaire, de nombreuses parcelles sont partiellement incluses dans le périmètre, mais pour quelques ares seulement), soit gérées de telle manière qu'elles ne peuvent entrer dans le dispositif (pour une très faible minorité).

En effet, sur 177 hectares éligibles, 168 ont été proposés en MAET.

En 2014, nous avons réalisé des bilans pour les communes, et pour les services de l'Etat.

### **2.3. Coordination du PAEC porté par le PNR de Millevaches**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *0 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *41 journées hommes*

Ce travail représente plus de 41 journées de travail, entre septembre 2014 et mars 2015, pour lesquels nous souhaiterions que ce travail soit intégré et financé par la convention OSIRIS n°32314D01900003, dans le cadre de la ligne budgétaire prévisionnel d'animation des contrats natura 2000, qui a été sous consommé de part l'impossibilité de mobiliser ces outils cette année.

La nouvelle PAC 2014 2020 et le changement de l'autorité de gestion des fonds Européens sont intervenus en 2014.

La région Limousin a lancé un appel à projet le 22 octobre 2014 pour la mise en œuvre des MAEC sur la période 2015 2017.

L'agent du PNR en charge de l'animation du site Natura 2000 haute vallée de la Vienne, de par son profil (Ingénieur des techniques agricoles) et le site haute vallée de la Vienne qui couvre les 3 départements du Limousin a pris en charge la coordination du PAEC porté par le PNR et ses partenaires.



Ce travail a démarré au printemps 2014, par la participation de l'agent au séminaire PAC de la fédération des PNR à cahors, qui avait vocation à proposer des mesures aux ministères, afin de prendre part à l'élaboration de la PAC et son application locale.

Suite à l'appel à projet, l'agent a élaboré et coordonné un projet (PAEC) avec 14 partenaires, afin de proposer un projet agro environnemental cohérent, basé sur le périmètre du PNR, et celui du bassin versant de la Vienne, englobant le site natura 2000 haute vallée de la Vienne.

Ce sont 29 territoires de projets (Natura 2000, enjeux eau et biodiversité, espèces à PNA, carbone) qui ont ainsi été rendu cohérents, complémentaires et homogènes, via des réunions de travail et la mise en place d'outils communs (base de données, diagnostics, SIG...).

## 2.4. Animation de la charte Natura 2000

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **6 journées hommes**

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **3 journées hommes**

Malgré l'effort d'animation, aucune charte n'a été signée sur le site.

Des chartes Warsmann sont par contre à l'étude et devraient aboutir avec les acteurs de pêches électriques, et les pratiquants de l'activité kayak. Une réunion s'est tenue en mars 2014 avec les fédérations de pêche et la MEP 19 (réunion de travail en avril 2014).

## 2.5. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **4 journées hommes**

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **7 journées hommes**

### ***Contrat territorial :***

La Haute vallée de la Vienne étant incluse dans un Contrat territorial (Sources en actions), programme financé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, et co-coordonné par le PNR et l'EPTB Vienne, nous profitons également de ce programme pour monter des actions non éligibles au titre du dispositif Natura 2000 en partenariat avec 16 maîtres d'ouvrages :

- Gestion des embâcles et des ripisylves sur le bassin versant avec des acteurs divers (techniciens rivières principalement),
- Effacement d'ouvrages,
- Pose de clôture en SAU.

### ***Groupe mulette Limousin :***

Le PNR est un des membres actif du groupe mulette Limousin, qui travaille, échange, et fait valoir la prise en compte de la Moule perlière dans l'aménagement du territoire.

## **2.6. Animation foncière**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **3 journées hommes**

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **3 journées hommes**

En matière d'animation foncière, nous avons tenté d'opérer sur deux terrains à fort enjeux, une zone humide en bord de Vienne au pont de Vinzannet (secteur à Moule perlière) et sur une coupe rase aux Sources de la Vienne sur une pente donnant sur l'alvéole des sources (Grand tournant, St Setiers).

Le secteur du grand tournant pourrait être acheté par la commune pour un retour en pâturage.

## **3. Poursuite du projet d'extension du site**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **8 journées hommes**

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **12 journées hommes**

Ce projet majeur pour le site a fait l'objet d'un travail important en 2014 :

Les Préfets de la Corrèze et de la Creuse ont signé le projet. La réponse de la Préfecture de Haute-Vienne est en attente.

La nouvelle Présidente du Comité de Pilotage a sollicité un rendez-vous avec Le Préfet de la Haute Vienne pour travailler au déblocage de la situation.

Les Maires de Haute Vienne concernés par le projet ont également co-signé un courrier demandant l'explicitation du blocage sur le département.

## 4. Évaluation des incidences des projets

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *6 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *2 journées hommes*

Concernant le suivi du régime d'évaluation des incidences, nous avons :

- Participé aux réunions et aux demandes de l'Etat concernant l'élaboration des listes locales ;
- Accompagné 2 chantiers sylvicoles potentiellement impactant pour l'écosystème ;
- Effectué le suivi et conseillé sur le changement de débit réservé du barrage de Servières (en cours) ;
- Apporté un avis technique dans le cadre de deux projets d'agrément de PSG au titre du L 11.

## 5. Suivis scientifiques et techniques

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *15 journées hommes + 50 journées hommes (Stagiaire)*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *15 journées hommes + 103 journées hommes (Stagiaire)*

Concernant les suivis scientifiques et techniques, nous avons :

- Assuré le suivi des études en cours et suivi spécifique (Moule perlière) ;

La population de mulettes sur la Vienne s'étend de Peyrelevade à Bujaleuf sur 65 km. Le territoire présentant un très fort enjeu de conservation pour l'espèce, nous avons souhaité suivre la dynamique de population à moyen terme (au moins 10 ans) sur cette rivière. Pour ce faire, un travail scientifique a été mis en œuvre en 2014, en partenariat avec Limousin Nature Environnement qui anime le Plan Régional d'Actions. Il ressort qu'un unique passage d'inventaire permet de ne compter que 30 % des individus non enfouis. 3 à 6 passages sur un site permettent d'observer 70 à 90 % des individus. Enfin, le suivi par passages répétés (analyse N-Mixture) mis en place de Nedde et Tarnac sur 51 stations de 400 m<sup>2</sup> a permis d'estimer que l'espèce est présente partout sur ces 15 km, avec un effectif estimé à plus de 43500 individus.

En répétant ce suivi d'ici quelques années, avec la même méthodologie, on sera lors capable de déterminer l'évolution de cette population, en effectifs, mais aussi les phénomènes de colonisation et / ou d'extinction locales. Ces travaux ont été présentés par le PNR au colloque international sur la Mulette perlière à Brest, le 27 novembre 2014 organisé par nos partenaires Bretons et Normands, qui animent un programme Life sur l'espèce.

- Finalisé l'inventaire et la cartographie des habitats naturels du projet d'extension (stagiaire 6 mois)

Le réseau Natura 2000 est l'un des outils de préservation des milieux naturels et des espèces à forts enjeux de conservation. La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) de la haute vallée de la Vienne FR 7401148, fait partie de ce réseau, de par ses écosystèmes d'intérêt écologique majeur et les espèces qu'ils abritent. Dans le cadre de l'extension de cette ZSC (5826 ha), l'inventaire et la cartographie du site ont été réalisés suivant le protocole du Muséum National d'Histoire Naturelle et de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux de 2006. La totalité du site est ainsi inventoriée et la cartographie, finalisée. Sur 1686 ha prospectés en 2014, 22 % sont considérés comme d'intérêt communautaire, au regard de la Directive «

habitats ». Le fort intérêt patrimonial du site a pu être mis en évidence grâce aux 38 % d'habitats naturels relevant de la Directive qu'il abrite, et ce, au regard des chiffres locaux (territoire du Parc) et Régionaux.

Une étude phytosociologique comparative a également été menée, dans le but d'étudier l'impact de travaux de restauration sur des zones humides tourbeuses du site de Servières. Les premières données montrent que les espèces végétales présentes dans les milieux ouverts tendent vers des espèces de milieux tourbeux, de bas-marais et de prairies mésohygrophiles ce qui est très positif au regard de l'objectif visé.

## 6. Information, communication, sensibilisation

### 6.1. Création / mise à jour d'outils de communication, media

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *8 journées hommes (hors site internet)*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *12 journées hommes (hors site internet)*

Concernant les outils de communications, nous avons assuré :

- Le suivi et la mise à jour de la page internet sur le site internet du Parc ;
- Réalisé et mis en place de deux posters Natura 2000 dans chaque commune ;
- Généré des contacts : passage presse, radio et TV (France 3) ;
- Rédigé et publié des articles dans le Journal du PNR (Millevaches) ;
- Diffusé la plaquette Loisirs en rivière et respect du milieu (ci-joint).

#### - Pose de 3 panneaux d'information à Servières



(Contrat N2000 porté par EDF)



Site Natura 2000 Haute Vallée de la Vienne

Comité de Pilotage

- Réalisation et diffusion de 2 posters par commune sur Natura 2000



Site Natura 2000 Haute Vallée de la Vienne



Comité de Ploage



Site Natura 2000 Haute Vallée de la Vienne



Comité de Ploage



**Grands Sites NATURA 2000**

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILEVACHES EN LIMOUSIN

**Loisirs en rivière et respect du milieu**

**VIENNE MAULDE COMBADE**

Plan de gestion des Millevoches en Limousin

**J'utilise le milieu de manière durable.**

**Sur une embarcation...**

- Je ne laisse pas de trace de mon passage sur terre comme dans l'eau (déchets...)
- Je descends la rivière en évitant au maximum les cis inutilisés.
- Je débarque et je débarque aux lieux indiqués pour ne pas multiplier les zones de dérangements.
- Je respecte le milieu aquatique, et évite les piètements inutiles du fond de la rivière, lieu de vie de la faune et de la flore aquatique.

**A la pêche...**

- Je respecte les périodes de reproduction des espèces sensibles, et les dates d'ouverture des ruisseaux de libre catégorie.
- J'ai des aies de protéger et alevins, les piètements inutiles du fond de la rivière.
- Ces piètements peuvent être autre parocquer la destruction d'espèces en danger critique d'extinction au plan mondial, comme la loutre perlière, encore bien présente sur ces rivières.
- Je ne laisse pas de trace de mon passage, sur terre comme dans l'eau.

**A pied...**

- Lorsque je marche au bord de l'eau, je reste discret afin de ne pas déranger la faune sauvage.
- Je respecte la ripisylve, formation végétale vitale à l'équilibre du cours d'eau, et abritant des espèces protégées.
- Je prends soin de rapporter tous mes déchets.

**À vélo...**

- Je ne pénètre jamais dans un cours d'eau avec mon véhicule.
- J'emprunte les chemins carrossables et évite de dégrader la végétation par mon passage.

**La ripisylve... Kézako ?**

La ripisylve, c'est la formation végétale qui se développe naturellement en bord de cours d'eau. Formée de plantes herbacées et d'arbres, elle constitue une véritable protection pour le cours d'eau (filtre à pollution, ombrage, tranquillité...).

**Qui suis-je ?**

- Les saules
- Le frêne commun
- La laine glutineuse
- Le bouleau verticillé

Apprenez : 9 9 1 8 1 0 2 1 4

**Grands Sites NATURA 2000**

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILEVACHES EN LIMOUSIN

La Vienne, classée en site Natura 2000 de Millevoches à Saint-Léonard-de-Noblat, et son bassin versant, forment un écosystème remarquable de la région Limousin. Que ce soit pour la pêche, la chasse et toutes les activités de pleine nature, ses berges sont fréquentées en toutes saisons.

Cette plaquette a pour vocation de sensibiliser les usagers de ces rivières, au respect de la faune, de la flore, et des milieux remarquables qui les composent.

**CONTACTS**

PNR de Millevoches en Limousin 05 55 95 39 64  
Comité Régional de Kayak 05 87 21 31 55  
Fédération de pêche 87 05 55 06 34 77  
Syndicat Mixte Monts et Barrages 05 55 69 57 37

Réalisation : PNR 01/2014  
Cédric Jérome : © LUDOVIC RIB ML  
Dessins cartographiques : BD Carrière, DREAL Limousin, 2013  
Cartographie : CSK Limousin, Fédération de pêche 87  
Financement : Etat - Département - PNR

UN AUTRE VIE S'INVITE ICI

**Protection et classement de nos cours d'eau**

**Continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau :** De nouvelles dispositions du Code de l'Environnement visent à assurer le transport de sédiments et la circulation des poissons tout au long de la rivière.

En ce sens, aucun nouvel ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique du cours d'eau ne pourra être établi sur la Vienne et la Combaude. L'ensemble des ouvrages existants sur ces deux rivières doit également faire l'objet d'aménagements pour répondre à ces nouvelles dispositions.

**Natura 2000 (Directive Européenne habitat faune flore) :** La Vienne, de Millevoches à Saint-Léonard-de-Noblat est classée en site Natura 2000. Ce classement apporte un volet réglementaire (régime d'évaluation des incidences Natura 2000) et permet de développer de nombreux outils contractuels, en faveur de la conservation et de la restauration d'espèces et de milieux d'intérêt communautaire à l'échelle de l'Europe.

**1<sup>re</sup> ou 2<sup>me</sup> catégorie ?** Il s'agit d'un classement à destination des pêcheurs qui désigne :

- les zones de source, les ruisseaux et les petites rivières classées en 1<sup>re</sup> catégorie et majoritairement peuplés de truites fario, chabots, vairons, goujons, ...
- les cours d'eau de 2<sup>me</sup> catégorie, que sont les rivières de grand gabarit (comme les parties aval de la Vienne et de la Maulde), et qui abritent des espèces d'eau plus calme (gardon, carpe, brochet, perche, etc.).

**Les espèces invasives**

Le développement des plantes invasives engendre des nuisances à différentes échelles. L'incisionnement, les paysages, les activités humaines et la santé sont principalement touchés. Leur capacité de multiplication rapide et leur adaptabilité élevée entraînent une baisse de la biodiversité et une banalisation des paysages.

La prolifération des espèces exotiques représente la deuxième cause mondiale de perte de biodiversité, après la destruction directe des milieux. Certains animaux sont également invasifs, comme le ragondin, les écureuils américains ou encore la corbicule asiatique, mais aussi la grenouie soliste.

**IMPORTANT**  
Si vous trouvez une espèce invasive, ne la déposez pas. Appelez l'établissement Public de Bassin de Vienne : 05 55 06 39 42

**Me reconnaissez-vous ?**

Je suis capable de plonger de voler, et même de marcher, le tout sous l'eau.

Je vis d'abord dans l'eau, sous forme de larve, avant de perdre mes couleurs et mon encol.

Je suis un amphibien très coloré qui affectionne les mares temporaires et les bras morts des rivières.

Je suis un insecte très utile pour évaluer la qualité de l'eau, surtout à l'état de larve.

Jusqu'à une époque quelques poissages et notamment rare présente sur 5 rivières du Limousin, dont la Maulde et la Vienne.

Petit poisson opportuniste, je mange et suis bien présent sur l'ensemble du bassin versant de la Vienne, sauf sur la Maulde.

Apprenez : 0 9 1 9 1 9 9 9 1 0 2 1 4

**Grands Sites NATURA 2000**

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILEVACHES EN LIMOUSIN

**VIENNE - MAULDE - COMBADE**  
Faune, flore et milieux remarquables

Le Châtenel-En-Dognon

Limoges

Saint-Léonard-De-Noblat

Royère-De-Vassivière

Source de la Maulde : 732 m

Emoutiers

Nedde

Rempnat

Source de la Vienne : 862 m

Source de la Combaude : 699 m

**LA CORDULIE À CORPS FIN...**  
Cette égarante libellule est assez difficile à observer de part son vol rapide sur les grands cours d'eau. Elle se reproduit entre Buzacour et Le-Palais et chasse sur la Vienne. Elle est protégée en France et qualifiée d'intérêt communautaire en Europe.

**LE CHABOT...**  
C'est un poisson au camouflage parfait. Cette espèce d'intérêt communautaire est protégée en France et présente sur la Vienne et la Combaude, plutôt en dessous de 600 mètres.

**LA LOUTRE**

**LA TRUITE FARIO**

**LA MOULLE PERLIÈRE...**  
La Vienne amont est partie des très beaux milieux français à héberger cette espèce méconnue. Protégée en France, d'intérêt communautaire, cette espèce ne tolère pas plus de 1 mg/L de nitrate dans l'eau. La reproduction actuelle de cette espèce sur le bassin de la Vienne amont est intimement liée à la présence de souches sauvages de Truite fario. Marquageur d'une qualité exceptionnelle des milieux, ce mollusque doit faire l'objet d'une prise en compte sérieuse dans l'utilisation et la gestion de ces milieux.

**Légende**

- ▲ Principaux barrages
- Club de kayak
- Sites Natura 2000

0 2,5 5 10 Kilomètres

Entre landes et tourbières, ripisylves et frayères...

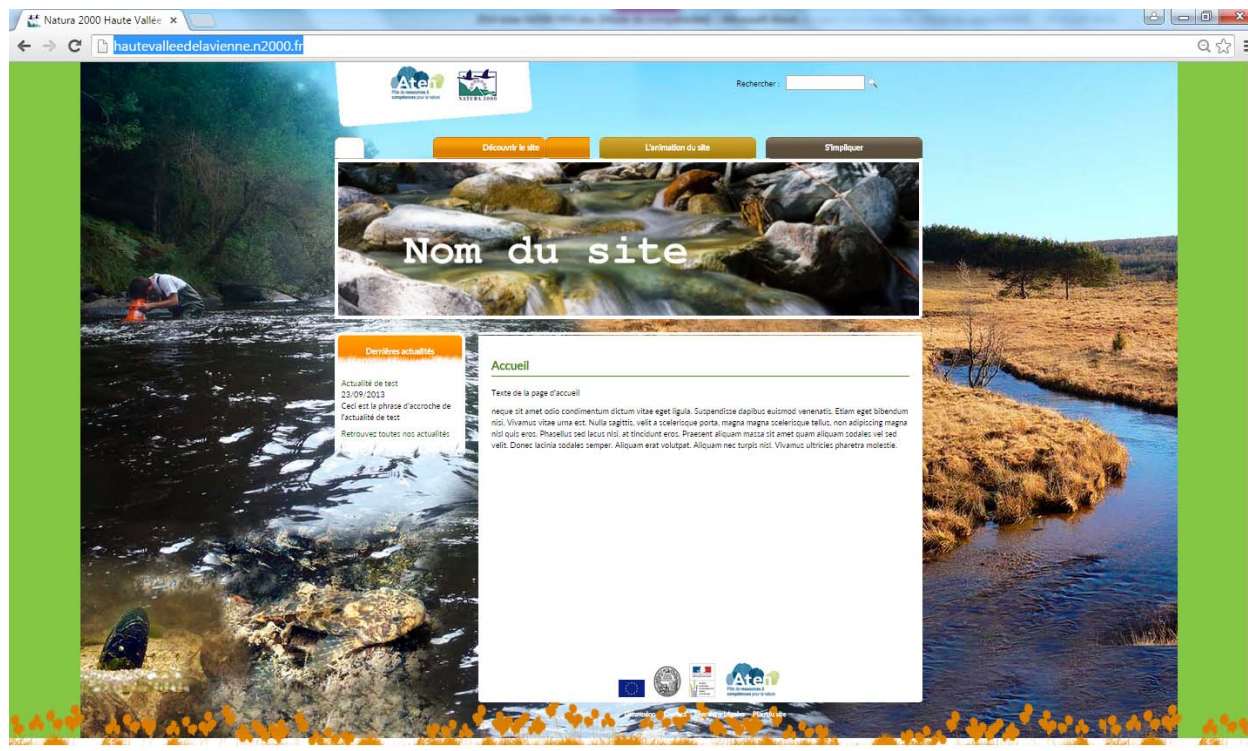
## 6.1. Création du site internet dédié

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **7 journées hommes**

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **3 journées hommes**

Malika CONSTAN a mis en œuvre ce projet, en suivant une formation ATEN dédiée, puis en assurant la gestion des sites.

<http://hautevalleedelavienne.n2000.fr/>



## 6.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **2 journées hommes**

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : **2 journées hommes**

Nous travaillons étroitement avec :

- LNE : membre actif dans le cadre du PRA Moule perlière ;
- SEPNB, CPIE 62, PNR Morvan, concernant les « Life » ;
- Dominique MASSICOT de la Région pour les sports de nature ;
- Laboratoire de recherche CNRS-EPHE de Montpellier pour l'analyse de données sur les suivis Moule perlière ;
- Participation aux ateliers techniques dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).



### **6.3. Organisations de réunions d'information ou de manifestations**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *6 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *6 journées hommes*

Nous avons travaillé sur :

- Organisation de l'information des élus locaux (conseil municipal, réunion d'information...);
- Organisation de sortie nature le 10 avril 2013 (Lycée Chauny, 03), le 9 septembre 2013 avec le CEN Limousin et le 8 octobre 2013 avec le LEGTA de Neuvic ;
- Co-organisation de la randonnée pastorale avec le CEN, l'UPRA, et le Lycée forestier de Meymac le 8 juin 2013.

### **6.4. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *6 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *6 journées hommes*

Nous avons également participé :

- Au séminaire MAET de la FPNR à Cahors (4 avril 2013) ;
- Au COPIL grand migrateur Vienne (EPTBV, 14 juin 2013) ;
- A la Journée de la biodiversité de la Creuse (26 juin 2013) ;
- A l'organisation de la journée régionale des animateurs Natura 2000 à Eymoutiers le 1<sup>er</sup> octobre 2013 ;
- Au COPIL du Thaurion ;
- Au COPIL du CTVA ;
- Aux réunions PLU ;
- A l'animation des ateliers de concertation « biodiversité » dans le cadre de la révision de la Charte du Parc.

### **6.5. Communication / Animation auprès des scolaires**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *6 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *4 journées hommes*

Intervention forum des métiers au LEGTA de Neuvic.

### **6.6. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *8 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *12 journées hommes*

Concernant la vie du réseau, nous avons :

- Assuré la formation du réseau d'observateurs glochidies ;

- Participé activement au Groupe Mulette Limousin et au Plan régional d'Action Moule perlière porté par LNE ;
- Participé aux réunions des animateurs Natura 2000 (DDT 19 et DREAL Limousin).
- Présentation d'une étude au colloque international sur la conservation de la Moule perlière à Brest le 27 novembre 2015

## **7. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *5 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *5 journées hommes*

Nous avons entre autre :

- Assuré la concertation avec EDF sur la gestion hydro-électrique ;
- Assuré la coordination avec les Communautés de communes sur la gestion des cours d'eau (embâcle, ripisylve) ;
- Assuré le suivi de l'évolution du territoire « socioéconomique » ;
- Assuré la mise en cohérence des plans de gestion (CEN Limousin, programme des maîtres d'ouvrage du Contrat Source en actions, actions des techniciens rivières).

## **8. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site**

### **8.1. Organisation de la gouvernance du site**

#### **8.1.1. Gestion administrative et financière**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *7 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *7 journées hommes*

#### **8.1.2. Organisation de réunion(s) du comité de pilotage**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *2 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *2 journées hommes*

Organisation et animation d'un COPIL le 29 octobre 2013.

Rédaction et envoi du compte rendu de réunion.

### **8.1.3. Animation de groupes de travail**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *2 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *3 journées hommes*

Organisation, réalisation et animation des Groupes de travail :

- Réunions extension à Tarnac ;
- Réunion d'accompagnement de l'après chantier forestier à Tarnac sur une coupe rase très impactante, mise en place de mesures de réductions des impacts en concertation avec le CRPF, les propriétaires et la DDT.

### **8.1.4. Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *3 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *2 journées hommes*

- Réunion régionale des animateurs Natura 2000 à Eymoutiers ;
- Réunion départementale (DDT 19) des animateurs Natura 2000 le 12 mars 2013.

### **8.1.5. Intégration SUDOCO**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *3 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *3 journées hommes*

Réalisation du bilan intermédiaire d'animation de l'année 2013 en octobre 2013.

Utilisation du SUDOCO (tout a été intégré depuis 2009, concernant le site haute vallée de la Vienne).

Gestion et suivi administratif et financier du programme (appel d'offre, marché public, demande de subvention et bilan...).

### **8.1.6. Complément et mise à jour du DOCOB**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *0 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *0 journées hommes*

### **8.1.7. Elaboration de la charte**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *0 journées hommes*

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : *0 journées hommes*

### **8.1.8. Suivi et intégration SIG**

Temps prévisionnel du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : ***4 journées hommes***

Temps réalisé du 21 mars 2014 au 20 mars 2015 : ***4 journées hommes***

## 9. Synthèse

Axes de travail	Sous-axes de travail	Indicateurs de réalisation ou de résultat	
		Valeur de l'indicateur (nb. euros ou hectares)	Intitulé indicateur
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000 non agricoles - non forestier, forestiers et marins	30	Nombre de propriétaires/mandataires démarchés pour les contrats Natura 2000 (contact direct)
		10	Nombre de contrats montés
		5	Nombre de contrats signés dans l'année
	Animation des MAE	5	Nombre de propriétaires/exploitants démarchés pour les MAE (contact direct)
		2	Nombre de diagnostics réalisés
		0	Nombre de contrats déposés au 15 mai
		0	Nombre d'exploitants nouveaux engagés dans l'année
		18	Nombre d'exploitations engagées en cours
			Surface d'exploitations nouvelles engagées dans l'année
			Linéaire d'exploitations nouvelles engagées dans l'année
		168	Surface d'exploitation engagée en cours
		1500	Linéaire d'exploitations engagées en cours
		0	Montant de rémunérations annuelles engagées dans l'année
		0	Montants pour cinq (5) ans nouvellement engagés dans l'année
	159458	Montants totaux pour cinq (5) ans en cours	
	Animation de la charte Natura 2000	10	Nombre de propriétaires/mandataires démarchés pour la charte Natura 2000 (contact direct)
		2	Nombre de chartes signées dans l'année
		0	Surfaces totales engagées dans la charte dans l'année
		0	Surfaces totales engagées dans la charte
	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers		Montants financiers obtenus dans l'année
	Animation foncière		Nombre de propriétés regroupées / acquises
			Surfaces de propriétés regroupées / acquises
	Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	Suivi des évaluations d'incidences concernant le site Natura 2000	10
10			Nombre de projets sur lesquels l'animateur a fourni des données du DOCOB
10			Nombre de projets sur lesquels l'animateur a été sollicité par un service de l'Etat pour donner un avis technique
2			Nombre de projets sur lesquels l'animateur a alerté les services de l'Etat (rôle de veille)
Poursuite du projet d'extension du site	Concertation et élaboration du projet	5879	Surface du projet en cours
Amélioration des connaissances et suivi scientifique	Suivis scientifiques et techniques (animateur)	21	Nombre d'habitats d'intérêt communautaires concernés par des suivis
	Suivis scientifiques et techniques (stage)	2	Nombre d'espèces d'intérêt communautaire concernés par des suivis
	prestation d'étude	0	Nombre de prestation
Information, communication et sensibilisation	Création / mises à jour d'outils de communication, média	200	Nombre de personnes touchées par une action de communication (ex : nombre d'exemplaires distribués)
		500	Nombre de connections sur un site Internet
		15	Nombre d'articles de presse
	Prises de contact avec des partenaires potentiels	10	Nombre de partenaires contactés
	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations	6	Nombre de réunions organisées
	Participations à des manifestations ou réunions sur le territoire	150	Nombre de participants
	Participations à des manifestations ou réunions sur le territoire	10	Nombre de participations à des réunions ou manifestations
	Communication / animation auprès des scolaires	5	Nombre d'actions à destination des scolaires
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site	10	Nombre de réunions ou l'animateur est simple participant
		1	Nombre de formations suivies
5		Nombre de réunions/formations ou l'animateur est intervenu	
Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	10	Nombre de projets sur lesquels l'animateur a apporté un conseil en amont
		2	Nombre de plan de gestion intégrant les préconisations du DOCOB
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site	Gestion administrative et financière		
	Organisation de réunion(s) du comité de pilotage	1	Nombre de réunion(s) de COPIL
		30	Nombre de participants (Nombre de participations)
	Animation de groupes de travail	2	Nombre de groupes de travail en cours dans l'année
	Réunions ou rencontre avec les services de l'Etat	50	Nombre de participations totales aux groupes
	Suivi de la mise en œuvre, Bilan et SUDOCO		
	Compléments ou mise à jour du DOCOB		
Elaboration de la charte			